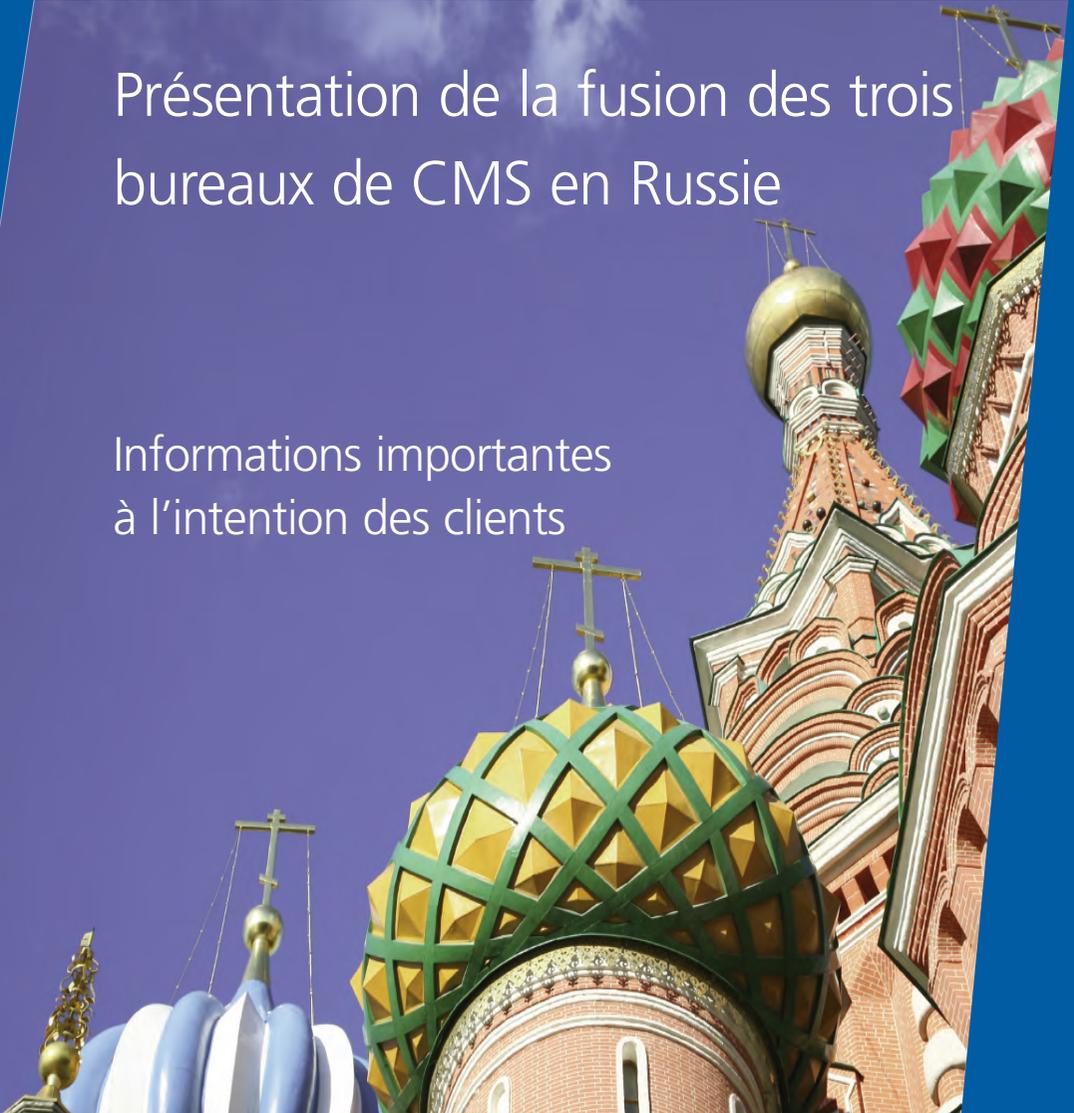




CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni CMS Albiñana & Suárez de Lezo CMS
Bureau Francis Lefebvre CMS Cameron McKenna CMS DeBacker CMS Derks Star
Busmann CMS von Erlach Henrici CMS Hasche Sigle CMS Reich-Rohrwig Hainz

Présentation de la fusion des trois bureaux de CMS en Russie

Informations importantes
à l'intention des clients



Sommaire

Introduction	3
Nos motivations	4
CMS en Russie	5
Contacts	7
Les associés	8
Informations pratiques	10

Introduction

Nous avons le plaisir de vous annoncer que CMS Bureau Francis Lefebvre, CMS Cameron McKenna et CMS Hasche Sigle ont officiellement décidé de fusionner leurs activités en Russie au sein d'un seul et même cabinet juridique. La fusion sera effective à compter du 1er janvier 2009, date à laquelle nous prendrons le nom de CMS.

Ce rapprochement constitue à nos yeux une étape logique sur le marché russe, dans la mesure où nous collaborons déjà depuis plusieurs années sur un grand nombre de projets et de dossiers. Il répond par ailleurs aux demandes de nos clients en faveur d'un renforcement de la présence de CMS et d'une intégration plus poussée de ses services en Russie, puisqu'il nous permettra de développer sensiblement notre offre à Moscou. Une fois finalisé, l'accord de fusion donnera en effet naissance à l'un des plus importants cabinets juridiques internationaux implantés dans la capitale russe, avec plus de 130 avocats, dont 22 associés.

Les relations au quotidien entre le cabinet et ses clients demeureront pour l'essentiel inchangées, et vous conserverez le même correspondant que par le passé – même si de nouveaux collaborateurs pourront vous être présentés. La fusion entraînera toutefois la création d'une nouvelle entité juridique, et donc un certain nombre de changements d'ordre administratif, sur lesquels nous reviendrons à la fin de ce document.

Le rapprochement de nos trois cabinets, suivi de notre emménagement dans de nouveaux locaux sur le boulevard Gogolevsky, marque le début d'une aventure passionnante pour l'ensemble des parties concernées. Nous sommes absolument convaincus des opportunités sans précédent que continue de receler le marché russe dans tous les secteurs d'activité, et nous aurons à cœur de vous aider à les exploiter.

Ce document a été conçu pour vous présenter plus en détail notre nouveau cabinet. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions, ou à contacter vos correspondants habituels chez CMS.

John Hammond, David Cranfield, Jean-Francois Marquaire

Le Comité de direction

Nos motivations

Depuis 2004, les bureaux moscovites des trois cabinets partagent le même immeuble et collaborent sur de nombreux dossiers clients. Vous avez de plus en plus tendance de fait à nous considérer comme une seule et même équipe CMS. Une particularité qui nous confère un avantage exclusif par rapport à nos homologues moscovites, en nous offrant l'occasion de créer un important cabinet juridique d'envergure, résolument européen, en Russie. Pour concrétiser cette ambition et accompagner comme il se doit nos clients, Nous allons pouvoir compter sur des locaux idéalement situés, des équipes d'avocats en nombre suffisant avec une expérience reconnue et une organisation moderne digne d'un grand cabinet d'avocats . Les deux premières conditions ont d'ores et déjà été remplies, grâce au transfert de nos bureaux boulevard Gogolevsky et à la création d'un cabinet juridique conjoint réunissant désormais plus de 130 experts.

Autre élément non négligeable, quoique peut-être moins connu : nous avons déjà entrepris de fédérer nos activités, avec à la clé des retombées extrêmement positives pour nos clients. Notre ambition consiste à conserver l'avantage sur nos concurrents et à demeurer l'un des premiers cabinets juridique et fiscal international en Russie.

CMS

La nouvelle entité créée opérera sous le nom de CMS en bonne logique avec le réseau CMS. Cette évolution coïncide avec le renforcement de la marque CMS sur le sol européen. L'entité née de la fusion bénéficiera, sur le marché russe d'une présence réellement distincte de celle de ses concurrents. Fort d'une implantation de longue date en Europe, le réseau CMS s'est en effet doté d'une structure de direction interne sans équivalent parmi les grands cabinets d'avocats, tout en prenant une longueur d'avance dans le domaine stratégique. Notre objectif est que, vous-mêmes, nos clients, tiriez largement profit de cette position privilégiée, de notre vision et du succès croissant de CMS, tant en Russie que dans le reste de l'Europe.

CMS en Russie : faits et chiffres

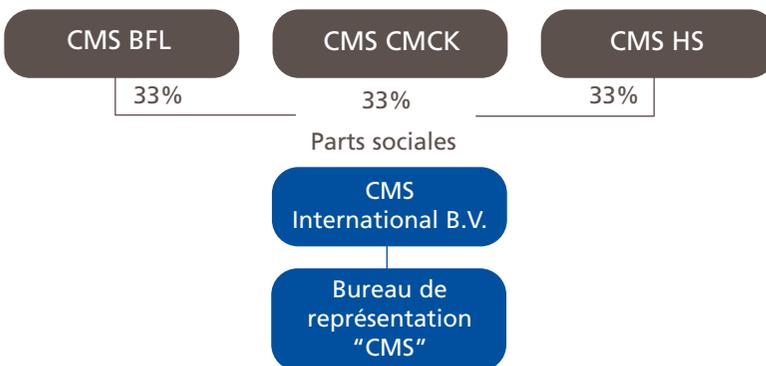
Le cabinet

La nouvelle entité juridique sera pleinement opérationnelle à compter du 1er janvier 2009. Il s'agira de l'un des plus grands cabinets juridiques internationaux de Moscou, avec plus de 130 avocats, dont 22 associés. Nous conserverons un accès direct à nos cabinets d'origine respectifs et à leurs ressources (avocats et fonctions de support), de même qu'aux 59 bureaux du réseau CMS dans 31 pays à travers le monde, notamment dans les grands centres d'affaires d'Europe.

La nouvelle entité

La nouvelle entité sera une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant pour raison sociale CMS International B.V. Elle exercera ses activités en Russie à partir de son bureau de représentation, sous la désignation CMS. Cette structure est similaire à celle des autres membres de CMS et des autres cabinets juridiques implantés en Russie, qui opèrent tous soit en tant que succursale, soit en tant que bureau de représentation d'une entité à responsabilité limitée ayant son siège dans un autre pays.

Actionnariat



Compétences

Groupes de travail	Responsables
Banque/Finance	Grant Williams
Droit commercial	Leonid Zubarev
Corporate	Irene Engel
Contentieux	Sergei Yuriev
Droit immobilier	Steven Shone
Droit fiscal	Stanislav Tourbanov

Contacts

Adresse :

11, bd Gogolevsky
119019 Moscou
Russie

Numéros :

Tél. : +7 495 786 4000
Fax : +7 495 786 4001

Vos appels seront automatiquement renvoyés vers les nouveaux numéros pendant six mois.
Tous vos correspondants disposeront également d'une ligne directe.

Adresses électroniques :

À compter du 1er janvier 2009, les adresses électroniques auront le format suivant : prénom.nom@cmslegal.ru. Du 1er janvier au 1er avril 2009, les messages seront automatiquement transférés vers la nouvelle adresse électronique.

Site web :

À partir de janvier 2009 : www.cmslegal.ru. Le site internet, en cours d'élaboration, sera accessible en russe, en anglais, en français et en allemand.

Associés



Maxime Boulba
Corporate



David Cranfield
Corporate



Irina Engel
Corporate



John Hammond
Corporate



Thomas Heidemann
Corporate



Christophe Huet
Droit commercial



Georguy Koval
Corporate



Natalia Kozyrenko
Corporate



Jean-Francois Marquaire
Corporate



Elisabeth Pestl
Droit immobilier



Dorin Popescou
Corporate



Sandra Rafferty
Corporate



Kirill Ratnikov
Corporate



Charles-Henri Roy
Droit fiscal



Steven Shone
Droit immobilier



Vladislav Sourkov
Droit immobilier



Dominique Tissot
Droit fiscal



Stanislav Tourbanov
Droit fiscal



Yevgey Voevodin
Droit commercial



Grant Williams
Banque / Finance



Sergei Yuriev
Droit commercial



Leonid Zubarev
Droit commercial

Quelles implications pour vous ?

Les affaires en cours

Au cours du mois de janvier (ou à une autre date préalablement convenue entre votre avocat et vous-même), vous recevrez les factures qui correspondent au travail effectué jusqu'au 31 décembre 2008. Elles seront émises par le cabinet auquel vous vous êtes adressé à l'origine, et soumises aux conditions générales préalablement convenues avec vous.

La nouvelle entité

À compter du 1er janvier 2009, les nouveaux dossiers, comme les affaires en cours, feront l'objet de nouveaux modèles de conditions générales et de conventions d'honoraires. Les modèles utilisés actuellement par les trois cabinets seront remplacés. Pour les dossiers en cours, le nouvel accord intégrera des conditions spéciales éventuelles ainsi que des tarifs préalablement convenus avec vous. Votre correspondant vous contactera pour plus de précisions.

Votre Associé en charge

Vous conserverez votre correspondant et vos principaux contacts. De même, il n'y aura aucun changement dans l'équipe en charge de votre dossier suite à ce rapprochement.

Regroupement de cabinets d'avocats et de fiscalistes européens indépendants, CMS propose des services de premier plan aux entreprises implantées, ou désireuses de s'implanter en Europe. Grâce à une stratégie commune appliquée de façon indépendante dans 31 pays, via 59 implantations en Europe occidentale, centrale, et dans le reste du monde, CMS offre à ses clients une connaissance approfondie des problématiques locales en matière juridique, fiscale et commerciale, ainsi que des services axés sur leurs besoins. Créé en 1999, le réseau CMS compte aujourd'hui neuf cabinets et emploie plus de 2 200 avocats. Son siège est basé à Francfort, en Allemagne.

Les neuf cabinets membres de CMS sont : CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni (Italie) ; CMS Albiñana & Suárez de Lezo (Espagne) ; CMS Bureau Francis Lefebvre (France) ; CMS Cameron McKenna LLP (Royaume-Uni) ; CMS DeBacker (Belgique) ; CMS Derks Star Busmann (Pays-Bas) ; CMS von Erlach Henrici Ltd (Suisse) ; CMS Hasche Sigle (Allemagne) ; et CMS Reich-Rohrwig Hainz (Autriche).

Implantations mondiales principales et secondaires de CMS :
Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Londres, Madrid, Paris, Rome, Utrecht, Vienne, Zurich, Aberdeen, Abou Dhabi, Alger, Anvers, Arnhem, Beijing, Beyrouth, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest, Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Dubaï, Düsseldorf,

Édimbourg, Francfort, Hambourg, Kuweit City, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan, Montevideo, Moscou, Munich, New York, Prague, Sao Paulo, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Varsovie et Zagreb. www.cmslegal.com

Les membres de CMS, en association avec The Levant Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abou Dhabi, à Dubaï et au Koweït.